

# POUR L'ÉGALITÉ ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES DANS LES ESPACES PUBLICS : DES MESURES POUR AGIR

« Il est temps de transformer durablement nos espaces publics, toujours marqués par les inégalités entre les femmes et les hommes. Nous attendons des pouvoirs publics de se saisir de cette question, à tous les échelons, pour faire avancer l'égalité. » **Marie-Pierre Badré, Présidente du Centre Hubertine Auclert.**

Marie-Pierre Badré, Déléguée spéciale à l'Égalité femmes-hommes et Présidente du Centre Hubertine Auclert, remet ce jour le rapport **Femmes et espaces publics : pour l'égalité entre les femmes et les hommes dans la rue, les transports et les espaces de loisirs** à la Présidente de la Région Île-de-France, Valérie Pécresse.

## Des politiques publiques à repenser pour intégrer ces questions

**Les espaces publics sont encore conçus par et pour les hommes.** Les politiques de loisirs ne sont pas toujours pensées pour les femmes – 95% des personnes qui utilisent les *city stades* sont des hommes<sup>1</sup>. La toponymie des lieux publics contribue à invisibiliser les grandes femmes de l'Histoire – 2% des rues en France portent des noms de femmes<sup>2</sup>. Elles sont victimes de violences dans les espaces publics – 1 Francilienne sur 3 déclare avoir subi du harcèlement ou des violences sexistes et sexuelles dans les espaces publics<sup>3</sup>. L'aménagement urbain et des transports ne prend pas en compte les contraintes pesant majoritairement sur les femmes (accompagnement des enfants et des personnes en situation de dépendance).

La conception des espaces publics doit être interrogée **pour que la puissance publique garantisse l'égalité réelle entre les citoyens et citoyennes.** 82% de la population française considère que la prise en compte des enjeux de l'égalité femmes-hommes dans l'espace public doit être une priorité pour les pouvoirs publics<sup>4</sup>.

## Des mesures structurantes

Le rapport propose des solutions pour contribuer à renforcer la présence des femmes dans les espaces communs, les aménager en répondant mieux à leurs besoins et réduire leur sentiment d'insécurité. Il propose des actions structurantes pour rendre les transports plus sûrs et mieux adaptés aux déplacements de toutes et tous. S'appuyant sur l'expertise d'universitaires et d'associations, le Centre Hubertine Auclert **propose 17 mesures concrètes** pour la politique régionale et 14 préconisations complémentaires.

## 3 axes majeurs

- **Assurer** la sécurité des femmes dans tous les espaces publics : formation des forces de l'ordre et des personnels des transports, mise en place de vastes campagnes de sensibilisation et de prévention.



- **Intégrer** systématiquement aux projets d'urbanisme et de transports la question des usages différenciés de l'espace : statistiques sexuées, association des habitantes à la conception, marches exploratoires, *testings* et concertations locales.
- **Penser** les politiques publiques de loisirs et de sports en prenant systématiquement en compte la question de l'égalité entre les femmes et les hommes pour garantir un égal accès aux loisirs pour toutes et tous.

## Première action concrète

Le Centre Hubertine Auclert, organisme associé de la Région Île-de-France, lance **une campagne d'information à destination des lycéennes et lycéens franciliens** sur la place des femmes dans les espaces publics, diffusée auprès de l'ensemble des établissements de la région.

> [Cliquez ici pour consulter le rapport complet](#) <

CONTACT PRESSE : Paola Paci – [paola.paci@hubertine.fr](mailto:paola.paci@hubertine.fr) – 01 75 00 04 40 / 06 66 21 98 52

*Le [Centre Hubertine Auclert](#), centre francilien pour l'égalité femmes-hommes est un organisme associé de la Région Ile-de-France qui regroupe 183 membres (associations, collectivités locales et syndicats) et produit de nombreux outils d'analyses (études, actes, événements...) sur l'égalité femmes-hommes. L'observatoire régional des violences faites aux femmes est intégré au Centre Hubertine Auclert depuis 2013.*